ABONNEMENTS...... } Nord of innitropaes......

a 43.00; a 80.00

REDACTION - ANNONCES



AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MEUSE

Un important discours de M. Poincaré sur les problèmes actuels

Le gouvernement est décidé à ne laisser erter aucune atteinte aux lois de la République et à les appliquer sur-le-champ à la répression énergique de toutes les ten-tatives criminelles qui peuvent menacer la liscipline de l'armés, la súreté de l'Etat ou l'indivisibilité de la nation.

Tant que toutes les nations n'accepterent pas franchement, sans arrière-pensée, les conventions diplomatiques qu'elles ont signées, tant qu'elles n'apporteront pas une égale sincérité dans leurs déclarations see, il ne suffira pas aux plus nobles et aux plus générouses de savoir se faire aimer; il faudra qu'elles sachent se faire respecter et, par conséquent, qu'elles restent assez fortes pour se défendre.



(Wide World photos).

Paris, 2 mai. — M. Raymond Poincaré, président du Conseil, se rendant à Bar-le-Duc, où il allait présider, cet après-midi, l'ouverfure de la session du Conseil général de la Meuse, a quitté lundi matin Paris par le train de 8 h. 35.

Discours de M. Poincaré

Bar-le-Duc, 2 Mai. — M. Poincaré est arsiré à Bar-le-Duc à 12 h.

Quand s'est ouverte à 14 h. 30, la séance
du Consell général, la salé de délibératious
da l'assemblée départementale était littéralement pleine à craquer. Tous les membres
du Consell étalent présents.
M. Poincaré, ayant à ses côtés M. Masthot, a prononcé son discours lentement, au
milieu du plus profond silence. Les passages
concernant le rétablissement financier du
paya, et le communisme, ainsi que la péroravon, furent chalcureusement et longuement applaudis.

ment applaudis.

Dans son discours, M. Poincaré a fait l'élogie de cette assemblée, qui a préfèré les réalisations aux manifestations oratoires, et il est ainsi parveuu, dans l'exercice de son mandit, à rempilir aussi complètement que possible les veux des populations, le retour à la confiance.

Il a métit en l'exercice de son le retour à la confiance.

confiance.

Il a suffit que, l'an dernier, les Chambres ellesmêmes eussent la ragesse de s'assujettir à ces
règles tutélaires, dit-il, pour qu'il s'opérât en très
peu de temps, daus les affaires publiques, une
amélioration notable. On l'a qualifié parfois
d'étomante, ou même de miraculeuse. Mais non!
elle est le résultat logique d'une heureuse transformation des habitudes parlementaires. Elle est sussi la conséquence naturelle du rapprochement
qui s'est opéré pour une œuvre commune de redressement financier entre les hommes que le
divisions politiques avaient jusque-là empêchés de
collaborer.

divisions politiques avaient jusque-là empôchés de collabore.

Du jour où le peuple français a vu se conserer ensemble à une tentative de salut public, des chefs de partis qu'il s'était accoutumé à regarder comme des adversaires, il a d'abord mieux compris la gravité du péril qui le menaçait, et su même temps il s'est dit que la coopération de aux anciens présidents du conseil allait sans doute avoir pour effet la constitution de majorités plus solides, et metre un terme à l'apitation et l'impuissance. Il n'en a pas failu davantage pour que le pays reprit confiance en lui-même et en son propre aveair.

LA CHUTE DU FRANC

Lorsque le gouvernement actuel s'est formé, chute verticale de notre monnaie, bien que ses conduisant fatalement à une ruine pro-tine, était loin d'effrayer et d'attrister tout le ade Non sandament des la constant de la constant d monde. Non seukement beaucoup de personnes s'y dialent résignées, mais trop de gens, en France comme au déhors, attendalent de cette bisse de honteux bénéfices, sans même songer qu'ils per-draient bientôt dans une catastrophe générale

draient bientôt dans une catastrophe genfrale lours gains momentanés.

Dans d'autres milleux, souffait un mauvais rent de pessimisme, et des financiers, des professeurs, des publicistes annonçaient sur un ton péremptoire la tempête qui devait emporter le franc.

Les Caissea du Trésor é'étaient peu à peu vidées; le déficit s'élargiseait tous les jours. Nous attens à la veille d'échéences extérieures auxquelles il nous était impossible de faire face, et, aux juges les plus autorisés, notre situation paraissait si déseapérée qu'on allait nous répétant: « l'rappes à la porte de l'étranger, solleites tout de suite des crédite, au risque même de preudre, pour les obtenir, des engagements que vous ne pourres pas exécuter. »

pourres pas exécuter. 5
Je consterée que je n'ai pas voulu écouter ces prophètes de milheurs. J'en avais rencontré de parélia pendant la guerre. Si, alors, nous ne les avions pas écartés, ce n'est pas par une victoire, hélas ! troy codésues, que as serait termine l'aviogue sefort de la France, c'est par la défaite et

Pedgus anort ce la s'enec, cest par la detaité ét éfondrement.

Dans la lutte pour nos finances, comme dans la lutte pour notre territoire, l'ai toujeurs pensé que la première cendition de secole était d'avoir foi dans la destinée du pays nos par sus certe de mysticians, es de sentimentalisme avougle, mais par raisensement expérimental et par cenviction raisensement et de réorganisation notre peuple avait toujours fait preuve aux heures critiques de son existence. Je ne doutais pas qu'il n'acceptât courageusement les sacrifices nécessaires pour rétablir notre des les releves notre devise.

Trésporère et releves notre devise.

Pour la première fola depuis la guerre, le budget de 1926 s'est noblé par un excédent. Le
sphet de 1927 à été voté en plein équilibre; il
contient des sommes importantes réservées il
pravertiemment de le dette. Il compte des
vulentions de recettes dent les première mois
le l'année ent délé montré la prudence et sur
les fondations, raffermies des éléments paychelement qu'en avait peut-être en le tort de troplement qu'en avait peut-être en le tort de troplement qu'en avait peut-être en le tort de troplement de le product de le le le le le le le le le
lement de le première de se le le le le le première de le
lement de le première de le le le le le première de le
lement de le première de le le le le première de le
lement de le première de le le le le le première de le
lement de le première de le le le le le
lement de le le le le le le le le le
lement de le le le le le le le le le
lement de le le le le le le le le le le
lement de le le le le le le le le le
lement de le le le le le le le le
lement de le le le le le le le le
lement de le le le le le le le le
lement de le le le le le le le
lement de le le le le le le le
lement de le le le le le
lement de le le le le le
lement de le le le
lement de lement de le
lement de lement de le
lement de le MOYENS ET ETAPES DU REDRESSEMENT

prendre le marque de la confiance, presque aussi tien que celui de la défiance et que sous l'une ou l'autre apparence elle présenterait à peu près les mêmes dangers si le Gouvernement n'était pas maître de la briser. Aussei bien avons-nous cherché depuis quel-ques mois à mettre à profit le secours de la confiance, tout en nous assurant contre la spé-culation, et jusqu'ici du moins nous y commes parvenus.

conhance, tout en nous assurant contre la specialation, et jusquirei du moins nous y commes parvenus.

Tendant que notre monnaie se recressait avec une rapidité qui déconcertait même les calcuis des spégissites, la Trésorcrie et la Cuisse autonome trouvaient, dans une action parallèle, lo moyen de couvertir en dette à long terme, automatiquement amortissable, une partie de notre dette flotante, de supprimer successivement les bons à courte échénnee et, pendant que la Banque de France réduissit le taux de l'escompte, de réduire elles-memes la charge des intérêts qu'elles avaient à supporter.

En même tempe, la Banque de France et la Trésorerie s'approvisionnaient largement en de-rises et ces réserves accumilées ne nous fournissaient pas seulement de puissantes munitions contre les retours offensifs d'une spéculation à là baisse, elles nous metatlest, an meyes, de curroir à nos échéances extériences de ne pas accepter aveuglément pour un long avenir des requernaire l'approvince de l'étranger et de reprendre l'or qu'en des moments difficiles nous avious du laisser comme page au-delà de nos frontières.

Cette smélioration progressive de notre état financier a vite réagi sur les cours des valeurs françaises particulièrement des valeurs à revenus fixes titres de chemins de fer et fonds d'Etat.

LE BUDGET DE 1928

Mais il appartiendra aux Chambres de conso-lider ces résultats dans l'élaboration du budge de 1923 ou, au contraîre, de les fobranler et réduire à néant l'œuvre que nous nous sommes efforcés d'accompir.

efforcés d'accompir.

Que vous souisitiez une revalorisation graduelle ou une prompte stabilisation légale, rien
n'est possible sans un budget qui demeure équilibré et sans uno Trésorerie qui conserve son
aimance.

aisence.

Je tiens à ce que le budget de 1928, auquel je mets la dernière main, s'équilibre sans augmeu-ration d'impôts.

FONCTIONNAIRES, REFORMES ET PENSIONNES

Si impérieux que soient les besoins auxquels nous avons à pourvoir dans l'établissement de ce tudget, nous fevons une part aussi large que possible au réaquetement des traitements, ainsi qui à cettifiée persons des anciens fonctionnaires Mais ià comme en toute chose, nous subordonnerons les intérêts perticuliers, quels qu'ils soient, à l'intérêt général.

Il y a quelques semaines, lonque nous avons constaté que les recettes de l'exercice 1926 nous roissaient un excédent, j'ai spontanément proposé au Convell des mistres de faire rétrougir jusdissaient un excédent, j'ai spontanément proposé au Convell des mistres de faire rétrougir jusdous avons avons accepté le principe pour 1927 et 1928.

J'ai appris depuis que je ne méritais aucune reconnaissance pour cette décision et que je métais, en définitive, borné à tenir des engagements par pur des prédécesseurs.

Je prendre.

Je prendre.

Je prendre.

Je mon propre mouvement une promesse qui n'était pes mienne et que j'ai trouvée en réalle de mon propre mouvement une promesse qui n'était pes mienne et que j'ai trouvée en sentiments.

qui n'était pas mienne et que j'ai trouvée en souffance. Je m'inspirerai demain des mêmes sentiments.

Il est malheureusement incontestable que depuis plusieurs années la baisse du franc et l'enchérissement des prix ont fait à tous les Français qui vivent de revenus fixes: Fonctionnaires, réformés, retraités, petits rentieus aituation souvent pénible. Ils sont les uns et les autres dignes de la solicitude des l'ouvoirs publics. Meis c'est aux gouvernements et aux Chambres et non à des groupements irresponsables qu'il appartient de concilier, dans la mesure des possibilités financières, les vœux différents et parfois contradictoires de cœ diverse catégories de citogens.

Voilà de longues années qu'on proclame, et avec raison, la nécessité de protéger Mejislativement contre l'arbitraire le personnel des administrations publiques, êt déstemirer exactment le définir les devoirs des subordonnés envers les chefs et les devoirs de tous envers l'estain et de la Nation que réside la sauvoraineté et le pouvoir. Ce sent les représentants étus de la Nation que foisie la sauvoraineté et le nation que réside la sauvoraineté de la Nation que foisie la sauvoraineté et le nation que réside la sauvoraineté de la Nation que foisie la sauvoraineté de le la Nation que foisie la sauvoraineté de le la Nation que foisie la sauvoraineté de le la nation que les services de l'Etat tirent de leurs fonctions est une précogative d'emprunt dont ils sont rederables à l'Etat et qu'ils n'ont pas le droit de déterme contre lui.

La notion de l'Etat a moi chez nous une sorte de décomposition et des proquet, les Brisson, les Judeck-Rousseau et qui, sort, si nous pa ous hitions pas de remettre la pramide une ne neue hitions pas de remettre la composition de le progration par de mesure de le le la promition sures.

LE COMMUNISME

LE COMMUNISME

C'est un danger plus grave entore et plus immédiat que nous ferait courir le communisme a'il était maître de poursuivre chez nous avec l'appai d'organisations étrangères, les entreprises ne démolition auxquelles il se livre dans le monde entier.

(Lire la suite page 2).

LES EVENEMENTS DE CHINE

LES COMMUNISTES changent d'attitude à l'égard des étrangers

Londres, 2 Mai. — Le correspondent du « Times » à Shanghal (télégraphie qu'nue nouvelle, émanant de Tokio, laisse voir un complet revirement de la part des communistes, qui font maintenant preuve d'un zèle presque servile envere les étrangers.

Beaucoup de ces nouvelles sont de source japonaise et, pour cela, peut-être un peu tendancleuses, car il y a painni les Japonais, un parti influent, qui veut la paix à tout prix.

un part inquent, qui veut la paix a fout prix.

Mais les nouvelles, parvenant de source autre que japonaise, indiquent aussi une volte-face de la part des communistes. C'est ainsi que les affiches xinophobes sopt enlevées, tandis qu'on met à leur place des inscriptions telles que: « Etringers, recommencez les affaires » : « Los industriels étrangers doivent réprendre le travail en le dix commandements défendant rikoureusement de brimer ou molester les étrangers, sous n'importe quelle forme.

Le représentant de l'Amérique en Chine serait rappelé

Le représentant de l'Amérique en Chine serait rappelé.

Londres, 2 Mal. — On mande de Kobe (Japon) au «Daily News» que, suivant des informations venant de Pékin, le gouvernement des Etats-Unis a l'intention de rappeler son représentant en Chine, Mac Murray, parce que sa politique, qui s'accorde avec celle du ministre de Grande-Bretagne, est opposée aux idées modérées de Washington.

Les Russes captifs vont être jugés Londres 2 Mal. — Le correspondant du

Les Russes capits vont être juges

Londres, 2 Mai. — Le correspondant du
« Times » à Pékin mande que les quinze Russes arrêtés à l'ambassade soviétique, ainsi
que Man Borodine, ses trois compagnons et
l'équipage du « Pamiat Lenina » au nombre
d'environ quarante, seront jugés par un tribunal ordinaire et défendus par un avocaaméricain, dont les services ont été retenus
par les autorités consulaires soviétiques.
Les accueés arrêtés à bord du bateau russe vont être emmenés de Tsinanfou à Pékin.

L'affaire Colsenet continue à passionner la population de Wattrelos. L'arrestation du commissaire de police a en effet provoqué dans cette petite ville, qui sur plus d'un point a conservé les caractères du village, une cenotion considérable. Dans la rue, au

une entotion considérable. Dans la rue, au café, les gens ne s'abordent que pour se faire part de leurs impressions.

Celles-ci varient d'ailleurs. Mais, si beau-

Celles-ci varient d'allieurs. Mais, si beaucomplexargent à fond contre leur ancien
commissaire, d'autres, au contraire, sont tout
prêts à l'excuser, voire à le défendre avec
énergie. Quoi qu'il en soit, c'est quasi umanimement que la population se demande comment M. Colsenet a pu si lougtemps agir
impunément. Elle ne comprend pas pourquoi
des personnalités qui avaient l'autorité suffisante pour enquêter sur ces faits et empècher qu'ils se renouvellent soient si longtemps demeurés aveugles.

UNE ENQUÈTE QUI N'EST POINT TER-MINÉE PARCE QU'ELLE NE FUT JAMAIS OUVERTE

MINEE PARCE VIELLE NE TO JAMAIS OUVERTE

En décembre 1925, le jour de la Saint-Nicolas, Mª Mary, négociante, rue du Moulin, à Wattrelos, regut la peu intéressante visite de cambrioleurs qui lui dérobèrent une somme de 2.000 francs.

Elle s'empressa d'en prévenir la police et, un agent se rendit sur les lieux. Il constata que le magasin avait été foullié à fond et il troura même dans un coin de la pièce un de ces bâtous qui servent à enrouler les tissus et qui portait bien apparentes des empreintes digitales qui ne pouvaient être que celles d'un des malfaisants visiteurs.

— Bon! bon, dit-il à Mª Mary. Ne touchez à rien, ne déplacez aucun objet, M, le commissaire va venir faire les constatations d'usage en pareil cas et une enquête va être ouverte.

ouverte. La boutiquière attendit une journée du-rant. Lasse de patienter, le soir venu, elle-ferma les volets, s'imaginant que l'enquête était remise au lendemain.

Depuis, nous a-t-elle confié, je n'ai ja-

temps demeurés aveugles.

L'arrestation du

Pour traverser l'Atlantique | Crint de la Puedo



Le commandant Richard E. Bord, et ses deux compagnons, Bennet et Noville. essayant une embarcation pliante qu'ils emporteront sur l'avion dans lequel il vont tenter de traverser l'Atlantique (Wide World photos).

La conférence économique internationale Les délégations arrivent à Genève

' Genère, 2 Mai. — Les délégations et les experts à la conférence économique mondiale commencent à arriver à Genère.

Le président, M. Georges Theunis a déjà pris contact ce matin avec le secrétariat de la Société des Nations.

En général, les délégués émettent l'avis que la conférence constituera pour l'écono-

que la conférence constituera pour l'écono mie mondiale et pour la restauration de l'Eu rope en particulier, un évènement très inté

ressant.

La première séance publique de la confé
rence aura lieu mercredi à 11 heures.

differents détainants de la commune par les services de la régie, le négociant prit à sa charge-tous les frais du procès à intervenir. C'est alors que des renseignements furent demandés sur ce négociant à M. Colsenet. Par l'intermédiaire d'un cabaretier, ce dernier fit savoir au négociant qu'il désirait lui parlet:

demandes sur ce negociant a M. Coisenct.
Par l'intermédiaire d'un cabaretier, ce dernier fit savoir au négociant qu'il désirait lui
parler:
— Le commissaire désirerait vous voir.
C'est je crois pour une affaire de sucrage de

vins.

Quelques jours plus tard, le négociant ren quenques jours plus tard, le negociant fein-contrait M. Colsenet dans un estaminet où ils fréquentaient tous deux. Après une con-sommation prise sur le pouce, ils sortirent tout en conversant d'abord sur des banalités. Et le dialogue suivant se serait alors cu-

- J'ai recu sur votre compte une demande de renseignements. Vous n'étes pas sans en connaître le pourquoi et sans savoir que je puis vous faire beaucoup de bien ou beaucoup de mai.

de mal.

— Monsieur le commissaire, je...

— Allons, ce n'est pas le commissaire qui vous parle, c'est M. Colsenet. Votre conduite durant la guerre a été diversement appréciée. Je pourrais signaler les bruits qui ont

— Ce serait une infamile contre laquelle ne manqueralent pas de s'inscrire en faux les personnalités les plus honorables, et notamment votre prédécesseur à Wattrelos, qui ont connu le commerce exempt de tonte compromission auquel je me suls livré.

— Mais oul, mais oul. Quol qu'il en solt, vous comprenes que les bons renseignements que je pourrais donner sur vous valent blen quelque chose... Ce sera 5.000 francs.

— 5.000 francs! Vous pe les aurez jamais. Pour votre certificat, vous aurez 1.000 francs pages nius.

pas plus. L'accord se réalisa sur cette somme.

Profondément écœuré. le négociant en vins fit ce qu'il put, dans la suite pour éviter de se rencontrer avec M. Colsenct.

« S'IL VEUT ÊTRE FRANÇAIS CELA LUI COUTERA 25.000 FRANCS »

Ce serait une infamie contre laquelle

commissaire de police

Wattrelos

Ce qu'en pense la population. - Quelques-uns des faits

que la justice devra vérifier

BILLET PARISIEN

Le discours de Bar-le-Duc

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 2 MAI (MINUIT).

PARIS, 2 MAI (MINUIT).

M. Poincaré a prononcé aujourd'hui, au Conseil général de la Meuse, un discours dans lequel il expose les résultats de la politique d'union nationale et les buts qu'il assigne à cette politique. C'est dire l'importance de ce discours, qui est comme le discours-programme de la session parlementaire qui s'ouvrira dans queiques jours.

M. Poincaré marque très justement dans le discours de Bar-le-Duc que la tâche de restauration qu'il a entreprise n'est pas encore achetée et qu'elle ne pourra l'être qu'autant que la Chambre continuera à s'imposer de la méthode et de la discipline.

« Que vous souhaisiez, a dit le Président du monseil, une revellorisation graduelle ou une prompte stabilisation, rien n'est possible sans une trésorerie qui conserve son maisance. »

» aisance. »
N'est-ce pas là l'évidence môme? Le déséquilibre budgétaire aurait sur l'état de la trésorerie une influence directe et une influence
indirecte, celle-ci étant plus grave encore que
celle-là. L'excédent des dépenses sur les recettes une fois comu du public — et comment
pourrait-on le cacher? — ébranlerait vite la
confiance à quoi M. Poincaré a dù les résultats qui ont couronné ses efforts. Et la confiance ébranlée cela similierait tous les maux fiance ébranlée cela significrait tous les maux et tous les dangers que nous avons connus l'été dernier : la baisse du franc — c'est-à-

l'été dernier : la baisse du franc — c'est-àdire la concentration intensive des réserves en
devises constituées par la Trésorerie et la
Banque de France, — les demandes de remboursement des porteurs de bons, une nouvelle ascension des prix — c'est-à-dire des
dépenses sans cesse accrues de l'Etat consommateur. Voilà quelles seraient les conséquences de la démagogie dépensière.

M. Poincaré a dit avec raison : a Il n'y a
eu tant de prophéties erronées que parce que
les facteurs psychologiques ont été par trop
négligés. » Les forces morales qui travaillent
dans le sens de notre rétablissement financier
seraient bientôt contraires à ce rétablissement
il e Parlèment ne suivait pas les excellents
conseils que lui a donnés aujourd'hui le chef
du Gouvernement.

L'ETAT DE SANTÉ DE M. RAMSAY MAC DONALD

Londres, 2Mal. - Le correspondant du Daily Chronicle » à New-York télégra-

phie:
M. Ramsay Mac Donald n'est pas encor



M. Mac Donald et sa fille Ishbel

état de quitter l'hôpital Jefferson, blen il n'alt plus de fièvre et qu'il reprenne a à peu ses forces.

LES CHANGES

	SAMEDI	PONDI
LIVRE	124.01	124.01
DOLLAR	25.525	25.52
BELGIQUE -	354.75	354.50

devant la Cour d'assises du Nord

UN VERDICT D'ACQUITTEMENT

Brillantes plaidoiries de Mº Lannoy, avocat de la partie civile, et de M' Thellier, avocat de la défense

de la partie civile, et de M° Thellier,
avocat de la défense

Jules Lannoy, 38 ans, cabaretier à Roubaix,
fit connaissance, dans le courant de l'été 1915
alors qu'il était mobilisé au 27e Rég. d'Artillerie, de Clotilde Henry, épouse Warnet. Lannoy, quoique marié deux ans auparavant aves
une demoiselle 'Louise Vasseur et père di
deux enfants, n'en devint pas moins l'ami de
la femme Warnet, qu'il se bonna d'abord à
aller visiter chez elle, mais avec laquelle, au
lendemain de la démobilisation, il vécut maritalement à Troyes. En 1920, le couple vini
habiter Ronbaix, pour y exploiter au n° 46
de la rue du Moulin, un débit de boissops.
Cependant, Lannoy avait un caractère violent et jaloux. Déjà, à Troyes, Lannoy faisait
à Clotilde Henry des scènes de jalousie injustifiées. Ces scènes se frent plus fréquentes à
Roubaix et leurs échos vinrent jusqu'aux voisins, ainsi qu'aux pensionnaires de la maison.
Le 19-mai 1926, vers 3 heures du matinaprès s'être absenté quelques instants, Lannoy
regagna son domicile et sans que vien eut pu
fournir prétexte à sa colère, invectiva rudement son amie, à qui il reprocha de le tromper, de vouloir le quitter.
Puis il lui déclara qu'elle allait mourir et
qu'il se tuerait ensuite. Comme celle-ci faisait
mine de sortir, il se précipita vers la porte
et ayant empoigné et remersé Clotide Henry.
il lui asséna plusieurs coups de matraque sur
la tête et sur les doigts. Il sortit ensuite le
rasoir dont il s'était muni et l'en frappa aux
mains et à la nuque. La victime put se dégager, ouvrir la porte et se réfugier chez une
voisine, tandis que Lannoy, pris de peur
refermait sa porte et se donnait à son tour un
coup de rasoir à la gorge.

La victime présentait de nombreuses blessures et subit une incapacité de travail de
trois mois, puis une réduction de capacité
fonctionnelle de 15 %, avec possibilité d'amélioration.

Lannoy, dont la vie avait d'abord paru en
dancer. L'est réfabli sans ou'il reste d'incapa-

Lannoy, dont la vie avait d'abord paru en anger, s'est rétabli sans qu'il reste d'incapa-

danger, s'est rétabli sans qu'il reste d'incapacité permanente.

Lannoy a essayê de faire croire que s'il
avait querellé et frappé son amie, c'est parce
que celle-ci lui avait refusé de l'argent. En
réalité, il a cédé à un mouvement de jalousie
absolument injustifié. L'information a révélé
que Clotilde Henry n'avait rien à se reprocher. On ne peut lui faire grief d'aucun acte
d'inconduite; elle passe pour une femme travailleuse et courageuse.

Lannoy avait la réputation d'un ivrogne,
d'un paresseux, vivant aux crochets de sa concubine et la querellant sans motif. Il n'a pas
d'antécédents judiciaires.

L'INTERROGATOIRE

L'INTERROGATOIRE

— Les renseignements fournis sur vous sont très bons, déclare le Président au cours de son interrogatoire, jusqu'à votre arrivée à Roubaix, mais à ce moment vos voisins déclarent que vous vous enivriez et que vous étiez violent et jalonx; d'autres témoins disent que vous ne travailliez pas régulièrement et que vous avez menacé votre amie, notammeut de la frapper avec un couteat.

— Votre emie a payé pour vous la pension que vous deviez à votre femme?

— Oui, elle a payé 1.500 francs.

Pendant la guerre, elle me suivait partout, ajoute l'accusé, je n'ai pas pu m'en débarrasser, je ne pensais pas qu'elle m'aurait fait venir aux assiess.

Lannoy explique ensuite longuement et d'un ton plenrnichard les circonstances qui ont précédé le drame : selon lui, son annie a préparé son installation à Roubaix et s'est occupée de son divorce. Il regrette son acte; il a été amené à le commettre, en raison de la faiblesse de son caractère.

amené à le commeure, en raison blesse de son caractère.

Le Président en strive à la scène du crime.

Il reconnaît qu'il était jaloux et qu'il fit une fois une scène à sa femme parce qu'il trouva sur elle un cheveu qui n'était pas de

Il a été roussi par mon coiffeur, lui a répondu Clotilde Henry!

J'ai frappé parce qu'elle ne voulait pas me donner d'argent, avec une matraque que nous avions dans le comptoir et parce qu'elle avait

— Vois ariez auparavant fermé le verron de la porte ?

— Oui, je lui ai dit: «Tu ne t'en iras pas!» Mais je n'ei pas frappé pour la tuer, s'empresse d'ajouter l'accusé.

— Vous avez cependant reconnt avoir eu une intention homicide ? Vous l'aves couteau tievant la Cour d'appel en soulevant l'incompétence de vos juges. Votre amie a été atteinte de nombreux coups et vous l'aves frappée avec une grande violence et un certain acharmement.

avec une grande violence et un certain echarnement.

— Je voyais rouge, M. le Président. Je ne savais plus ce que je faisais, je regrette beaucoup, elle m'a poussé au crime.

— Comment se fait-il que vous aviez un rasoir dans votre poche?

— Je voulais me suicider, j'avais trop de déboires depuis que j'étais avec elle !

— Vous avez tenté de vous suicider, vous aviez au cou une plaie de huit centimétres de longueur et le pharynx coupé, le médecin légiste a déclaré que ce n'était pas un gémulacre et que vous auriez pu y laisser la vie !

— Oui, mon intention était blem de mourir, je me ressens toujours de cette blesure.

— Pourquoi reprochies-vous à votre amie de vouloir vous empoisonner ?

— J'gvais des vontissements et des maux de tête; je me suis dit plusieurs fois : « Pour moi, elle m'empoisonne !»

— Vous éties d'une jalousie féroce et injustifiée, termine le Président :

LES TEMOIGNAGES

Le docteur Delahousse, médecin légista, dé-

Le docteur Delahousse, médecin la pose que la plaie que portait l'ac-profonde, qu'elle intéressit le lary pharynx et que la tentative de suici

Si c'est là le moyen de poursuivre les mal-faiteurs, les voleurs devaient avoir beau jeu à Wattrelos. Il est heureux qu'ils ne l'aient Quelques années plus tard, en février 1926 exactement ,le même commerçant avait in-troduit une demande de naturalisation. M. Colsenet fut naturellement appelé à donner son avis. Et il se serait alors arrangé « DES RENSEIGNEMENTS FAVORABLES VALENT BIEN 5.000 FRANCS » • pour faire savoir à son client que s'il voulait acquérir la nationalité française, l'avis favo-rable que lui, commissaire de police, pouvait donner, coûterait 25.000 francs. Pas un sou de moins. Inutile de dire qu'il ne reçut jamais de

VALENI BIEN 3.000 FRANCS? • En janvier 1921, un négociant en vius de Wattrelos avait reçu un lot assez important de barriques de vins du Gers. Ce pinard, trop sec ne plaisant pas à sa clientèle, fi l'édulcora légèrement. Or. une loi — le négociant l'ignorait — défend l'addition du sucre dans le vin. Des prélèvements ayant été faits ches

L'ATTENTAT contre la perception de Béthune

COMMENT ETAIT FABRIQUEE LA BOMBE

Nous avons relaté hier l'explosion d'une bombe detant la perception de Bédhune. Cet attentet, dont on ne connaît pas exactement les mobiles, n'a provoqué heureusement que des dégâts matériels.

M. Marouzé, commissaire de police a confié à un artificier le soin d'expertiser les dépris de la bombe. Celte-ci sambie avoir étà fabriquée, avec une botte en fee blage remipile d'éclats métalliques. La charge devait

être d'environ 100 grammes, si l'on en ju-ge par les dégâts causés :

—Pour cette bombe, on avait employé de la pondre noire ou de la dynamite, que le ou les auteurs ont pu dérober dans une mine. comme d'ailleurs le cordon de brickford qui a servi à allumer l'engin.

LES MOBILES DE L'ATTENTAT Les enquêteurs ne croient guère qu'il s'agisse d'un attentat politique, mais pivité de l'acte d'un contribuable aigni qui pour se vengre d'une contrainte par exemple, sur tenté de démolir le bureau de perception.
L'enquête s'aiguille d'ailleurs dens ce sens.

LES DÉGATS Quant aux désats commis par l'explosion

Quant aux dégêts commis par l'explosion, tant au domicile du percepteur qu'aux maisons voisines, ils sont evalués à environ 10.000 francs.

Comme sa maison est en partis démoile, M. Beuvry, percepteur, a transfèré provisoirement ses bureaux dans un locsi de la maison de M. Roussel, même puc.